

Lettre de Madagascar

Olivier SAINTOT

" PIÈCE DU MOIS " DU 3 SEPTEMBRE 2016

L'histoire postale de Madagascar regorge de sujets tous aussi passionnants les uns que les autres. C'est en feuilletant les pages d'un ami négociant que j'ai découvert au verso d'une lettre un cachet représentant un lémurien, le sourire de Nathanaël, allait faire naître chez moi, une passion pour le timbre qui affranchit cette lettre.



Cette lettre la voici, il s'agit d'une lettre de la succursale de Nossi-Bé de la banque de Madagascar à son siège social.

Elle est affranchie à l'aide d'un 10 francs « Ravinala ». Cette série de timbres a été imprimée par Harrison et Sons à Londres, d'après un dessin d'Edmond Dulac, et mise en circulation sur l'île le 5 novembre 1943.

Son affranchissement au tarif du 10 novembre 1944 se décompose ainsi :

- 2,00 F de port pour une lettre pesant entre 20 et 50 g (indication manuscrite Poids : 39,35),
- 3,00 F de taxe de recommandation
- 1,00 F pour la valeur déclarée de moins de 1000 F (750 F)
- 4,00 F de surtaxe aérienne pour une correspondance à destination de l'île de Madagascar ou ses dépendances suivant le décret du 27 mai 1940 (1 F par 10 g).